

HÔPITAL DE LA ROCHELLE

RÉUNION PUBLIQUE CITOYENNE DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023



Chapitre dédié sur le site web de CAPRES-AUNIS qui sera mis à jour régulièrement au fur et à mesure des retours

<https://capresaunis.wordpress.com/hopital/>

- Captation vidéo par Entre Nous Cultures <https://www.facebook.com/entrenouscultures/videos/222047204195733>

DOSSIER MÉDIAS-PRESSE

**DOCUMENT PROVISOIRE
EN DATE DU 29/09/2023**

On en parle...

27/09/2023 COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

<https://capresaunis.files.wordpress.com/2023/09/2023-09-28-compte-rendu-de-la-reunion.pdf>

28/09/2023 HEBDO 17



Le projet de nouvel hôpital ne convainc pas les habitants

Budget, emplacement, offre de soins... : des citoyens restent dubitatifs. D'autres sont opposés à l'idée.

LA ROCHELLE
Vendredi 22 septembre, une centaine d'habitants de La Rochelle et des communes environnantes ont manifesté dans la salle Emile-Cohl pour une réunion publique très attendue. Tous espéraient en effet que le directeur du CHU et le chef du service de psychiatrie de l'hôpital local soient l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine pour dévoiler les projets de réorganisation de l'unité de psychiatrie. Mais, pour eux, le Collectif Cité, l'association de réaction, n'avait pas été invitée à la réunion qu'il disposerait à leur transfert.

— Ce que déplore Christine Normandin, vice-présidente de l'Association des propriétaires de maisons unifamiliales de la Capitale-Laval : « C'est un projet qui démontre que l'État n'a pas d'avenir pour les maisons unifamiliales. Nous avons associé ensemble de la maîtrise. C'est pour nous une grande déception. Nous avons investi 700 000 dollars dans une construction et nous devons nous débarrasser de l'immobilier à 75 % de son coût d'origine. (NDLR.) Nous avons été déçus par l'absence d'acceptation majoritaire des citoyens. « Ancien conseiller municipal à Laval, André Gagnon, regrette pour sa part que l'État ait démontre

moins...), regretté par le pasteur Pierre Roudy, président de Capres-Aunis et membre du Cöcic-LR.

Vendredi 22 septembre une centaine d'habitants de La Rochelle et des communes alentour avaient pris place dans la salle Émile Combès pour une réunion publique très attendue. Tous espéraient en savoir plus sur le projet de nouvel hôpital voulu par l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine. Malheureusement pour eux, le Collectif citoyen de La Rochelle (Colcit-LR), l'organisateur de cet échange, n'avait que les informations dont il dispose à leur transmettre.

Ce que déplore Catherine Normandin, vice-présidente de l'association écocitoyenne CAPRES-AUNIS et membre de Colcit-LR « *C'est un projet qui subit un énorme déficit d'information. Notre association essaie de les susciter.* » Car pour cette militante, « *il ne peut pas y avoir un investissement aussi lourd (environ 750 millions d'euros selon les dernières information N.D.L.R.) sans qu'il y ait acceptation d'une majorité de citoyens.* » « *Aucune concertation n'a été organisée par les décideurs* » regrette pour sa part Pierre Rivaud, président de Capres-Aunis et membre de Colcit-LR.

Le nouvel hôpital doit être construit sur le site du parc des expositions, à proximité du pôle multimodal de la gare. « *À projection courte ce sont des terrains inondables (du fait de l'élévation du niveau des océans NDLR)* poursuit Catherine Normandin. [...] « *et je ne pense pas que les patients arrivent à l'hôpital en vélo ou en train. Ils arrivent plutôt en voiture ou en ambulance.* » Un emplacement qui inquiète également une professeure du lycée Valin juste à côté : « *le matin et entre 16-17h et 19 h, il y a un bouchon devant le lycée. On est parfois obligé d'attendre plusieurs minutes*

avant d'entrer ou sortir. Avec l'hôpital, ça va être un calvaire. » Et d'ajouter « Où passeront les véhicules d'urgence ? Cela pourrait être dangereux pour nos 1 400 élèves. »

Désuet, l'hôpital ?

« En 2018, les syndicats étaient tous à l'unanimité contre le choix du Parc des expositions », témoigne Patrick un ancien représentant du personnel de l'hôpital. D'autres terrains plus accessibles auraient été envisagés à Aytré et à Dompierre-sur-Mer, selon le docteur Habib Mouffokes, dermatologue à la retraite. Ce dernier s'interroge par ailleurs sur la pertinence de bâtir un nouvel établissement de soins.

« Est-ce que notre hôpital est désuet ? C'est un bon hôpital en termes de personnel médical, paramédical, administratif, etc. On en est satisfait même s'il présente quelques inconvénients. » Le médecin pointe notamment du doigt le nombre insuffisant de chambres individuelles et l'absence de service de réanimation néonatale.

Une infirmière de l'hôpital, représentante du syndicat Sud, s'inquiète pour sa part de l'offre de soins : « Ce n'est pas tant la localisation de l'hôpital, c'est aussi ce qu'on y fait », indique-t-elle avant d'expliquer : « Nous avons une grosse préoccupation sur le nombre de lits. C'est aussi ce à quoi ils vont servir. Est-ce pour se mettre au service du privé ? Car il semblerait qu'un service soit réservé à une structure privée, le Centre Richelieu. » Cette militante et Patrick, son ancien collègue, craignent avec ce futur déménagement « une privatisation et un démantèlement de l'hôpital public. »

Un déménagement paraît inévitable car l'agrandissement sur place semble impossible. « Le péché originel du problème actuel a été la vente il y a quelques années du foncier qui se trouve le long de l'avenue Schweitzer », souligne Olivier Gauvin, élu du groupe d'opposition Le Renouveau à la ville et à l'agglomération. Cette perspective de transfert de l'établissement de soins laisse un autre habitant du territoire perplexe : « Que va devenir l'ancien hôpital ? », Interroge-t-il [...] On serait en droit de connaître les projets. Autre sujet : la Ville se targue de devenir neutre en carbone. Dans cette opération de destruction-reconstruction, on n'a aucun bilan carbone. »

Autant de questions qui restent pour l'heure sans réponses claires. Colcit-LR souhaite donc le lancement d'« un débat public » pour que les Rochelais et plus largement les Charentais-Maritimes puissent s'exprimer sur le sujet

Clément Vidal

5/09/2023 SUD OUEST

<https://www.sudouest.fr/sante/la-rochelle-une-centaine-de-personnes-pour-debattre-du-futur-hopital-16796253.php>

La Rochelle : une centaine de personnes pour débattre du futur hôpital

LA ROCHELLE

Le futur hôpital a attiré une centaine de personnes

Le collectif citoyen Colcit, qui conteste le choix du site du parc des expositions pour accueillir le futur hôpital, a organisé une réunion publique, vendredi 22 septembre, à l'invitation du collectif Colcit de venir s'informer et débattre autour de « Quel hôpital demain pour La Rochelle ? ». Les autorités de santé projettent, en effet, de déménager l'hôpital mis en service en 1976 en ville vers l'ancien site du parc des expositions. Il s'agit de moderniser et de l'ajuster aux besoins à venir.

Le collectif estime, en s'appuyant sur un certain nombre d'arguments, documents et avis émis, que l'emplacement choisi - que défend le maire de La Rochelle, Jean-François Fountaine - ne convient pas. Il demande une concertation qui permette aux usagers d'accéder au dossier et de s'exprimer.



La réunion a eu lieu quartier de la Genette et a suscité de nombreuses prises de parole. BAN-CHRISTOPHE SOUALLET / SUD OUEST

Enquête publique
Colcit incite ainsi à participer à l'enquête publique démarée ce lundi 25 septembre (agglo-larochelle.fr) qui vise à faire évoluer le règlement de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager afin de clarifier et d'harmoniser certaines dispositions réglementaires de la Zone de patrimoine naturel.

La Rochelle, Jean-François Fountaine - ne convient pas. Il demande une concertation qui permette aux usagers d'accéder au dossier et de s'exprimer.

Colcit incite ainsi à participer à l'enquête publique démarée ce lundi 25 septembre (agglo-larochelle.fr) qui vise à faire évoluer le règlement de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager afin de clarifier et d'harmoniser certaines dispositions réglementaires de la Zone de patrimoine naturel.

Cela afin de préciser la règle et de supprimer l'incohérence d'écriture constatée. »

Une modification de zonage qui doit permettre la construction, au pied du pont Jean-Moulin des futures unités de radiothérapie ainsi que d'un internat.

Alain Babaud

Le collectif citoyen Colcit, qui conteste le choix du site du parc des expos pour accueillir le futur hôpital, a organisé une réunion publique, vendredi 22 dernier. Une centaine de personnes ont répondu, ce vendredi 22 septembre, à l'invitation du collectif Colcit de venir s'informer et débattre autour de « Quel hôpital demain pour La Rochelle ? ». Les autorités de santé projettent, en effet, de déménager l'hôpital mis en service en 1976 en ville vers l'ancien site du parc des expositions. Il s'agit de moderniser et de l'ajuster aux besoins à venir.

Le collectif estime, en s'appuyant sur un certain nombre d'arguments, documents et avis émis, que l'emplacement choisi - que défend le maire de La Rochelle, Jean-François Fountaine - ne convient pas. Il demande une concertation qui permette aux usagers d'accéder au dossier et de s'exprimer.

Enquête publique

Colcit incite ainsi à participer à l'enquête publique démarée ce lundi 25 septembre (agglo-larochelle.fr) qui vise à « faire évoluer le règlement de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager afin de clarifier et d'harmoniser certaines dispositions réglementaires de la Zone de patrimoine naturel. Cela afin de préciser la règle et de supprimer l'incohérence d'écriture constatée. »

Une modification de zonage qui doit permettre la construction, au pied du pont Jean-Moulin des futures unités de radiothérapie ainsi que d'un internat.

22/09/2023 Par Christian FERRAND, journaliste honoraire

(Source : Facebook)

L'HÔPITAL DE LA ROCHELLE ENFIN EN DÉBAT

Témoignage de l'intérêt de la chose, plus de 100 personnes sont venues discuter du projet du nouvel hôpital de la Rochelle à l'invitation du collectif citoyen COLCIT*, vendredi soir 22 septembre à la salle Émile Combès. Car aussi étrange que cela paraisse un tel projet n'a fait jusqu'alors l'objet d'aucune réunion publique et d'aucun débat ! Pensez donc un projet à 800 millions d'Euros susceptible de bouleverser la vie des Rochelais !

Fort du fiasco de la gare à 40 millions, Jean François Fountaine a décrété il y a 5 ans que le nouvel hôpital devrait prendre la place du parc des expositions. Exit les Cottes Mailles, Aytré, Chagnolet ou Dompierre, ce sera le parc des expos un point c'est tout.

Et tout ce qui ne vient pas justifier et renforcer ce choix est écarté ou mis sous le tapis.

-Terrain trop petit ! C'est pas grave. Après avoir pensé piquer les terrains de maraîchage bio de l'ESAT du Treuil Moulinier, on met aujourd'hui le pôle logistique à Beaulieu devant Leroy-Merlin. Pourtant la pharmacie doit aussi fournir l'hôpital de Rochefort... Il paraît donc très logique de la mettre au nord de l'agglo ! Non ?!

Les grands hôpitaux de la région ont été construits sur des parcs immenses ce qui permet à Pellegrin à Bordeaux, pourtant en cœur de ville d'avoir encore des réserves foncières très utiles... Mais à la Rochelle, c'est pas un problème...

L'ancien directeur de l'hôpital* a choisi de vendre il y a une dizaine d'années les terrains autour de l'implantation actuelle, empêchant ainsi une opération de rénovation à tiroir, c'est-à-dire sur le même emplacement ! La ville n'a alors rien dit. Bonjour l'anticipation !

-Terrain inondable ? On évite le sujet ! Mieux encore, JFF veut construire un parking en silo de quatre étages... Apparemment Xynthia ça ne lui dit plus rien ! La montée des eaux prévue par tous les experts non plus !

-Terrain situé en ZPPAUP c'est-à-dire en zone naturelle et donc inconstructible ? Sous prétexte d'ajustement technique on fait voter à la CDA, une modification de la zone sans aucune explication... Bref on enfume les élus et on leur cache les documents comme le rapport du CODEV* de 2018 quand ils ne sont pas favorables à l'implantation du parc des expos lequel a été prié d'aller voir à Châtelailon ! Pourtant ça commence à tousser fort chez les maires autour de la Rochelle...

Les échanges très riches de cette réunion citoyenne ont permis de mettre en évidence quelques points supplémentaires :

-La proximité de la gare et du pôle multimodal est l'argument majeur de l'implantation défendue par JFF. Mais a-t-on jamais vu des patients arriver en train ou en bus à l'hôpital ?

-Comment vais-je pouvoir enseigner a demandé cette professeur du lycée Valin (1400 élèves) quand les hélicoptères vont se poser ? Comment le bouchon de la sortie des cours va-t-il évoluer avec les 4000 personnels de l'hôpital en plus, les arrivées des pompiers, les visiteurs ?

-Des professionnels du milieu hospitalier redoutent une opération public-privé qui mette à mal l'hôpital public. Le genre de configuration défendue mordicus par Fountaine, « maire de gauche » mais aussi grand copain des milieux patronaux comme des promoteurs serait en effet très favorable à la privatisation de tout ce qui rapporte un max autour de l'hosto, l'hospitalisation y compris. La petitesse de l'endroit pourrait alors servir d'argument pour casser encore un peu plus l'hôpital public.

-Et puis on comprend mal pourquoi le budget prévisionnel de ce déménagement est passé de 200 à 800 millions d'Euros ! Par comparaison le nouvel hôpital de Nantes est estimé à 1,4 milliards d'Euros mais pour une aggro de plus d'un million d'habitants quand l'agglo de la Rochelle n'en compte que 175 000. Comment justifier un tel dérapage avant même d'avoir donné le premier coup de pioche ?

-Quel projet enfin sur les terrains de l'hôpital actuel ? A part une orgie de spéculation immobilière, personne ne voit comment s'écrit l'avenir ici ! Curieux non ?!

La réunion de vendredi a été un formidable moment démocratique. Celui où des citoyens de tous bords vont au-delà de leurs différences pour se saisir d'un projet d'envergure qui intéresse tout le territoire et même au-delà.... La seule conclusion tirée vendredi c'est qu'un tel projet ne peut rester la décision d'un homme seul et qu'il doit impérativement être soumis à l'examen public...

Il n'est pas trop tard... C'est ce qui permet espérer revenir à plus de raison.

C.F.

C'était avant la réunion...

- France Bleu : <https://www.francebleu.fr/infos/ou-en-est-le-projet-du-nouvel-hopital-de-la-rochelle-7909524>
- Hélène FM : <https://www.helenefm.com/?p=57143>
- Le Phare de Ré :

12 ACTUALITÉS LE PHARE DE RÉ Mercredi 20 septembre 2023

La Rochelle

Les opposants au nouvel hôpital mobilisés

Un collectif citoyen organise une réunion publique le 22 septembre à La Rochelle. Il souhaite détailler ses arguments contre la future localisation du centre hospitalier, qui doit être construit sur le site de l'ancien parc des expositions.



Le nouvel hôpital va bien prendre la place de l'actuel parc des expositions. Mais les travaux ne devraient pas démarrer avant 2026. © S.B.

Patrice Déchelette explique son vote

Membre du conseil de surveillance de l'hôpital, Patrice Déchelette explique avoir voté pour le projet de nouvel hôpital lors du vote organisé il y a quelques années. « Ça concerne surtout le maire de La Rochelle, ses services. Ils ont jugé que c'était le meilleur endroit, ça a été étudié et ça ne change pas grand-chose pour les Rétais, que ce soit sur l'ancien parc des expositions ou aux Cottés Malles (comme un temps envisagé, Ndlr) », considère le maire martinal. Il se montre en revanche très préoccupé par le sort des soins de suite et de l'Ehpad de Saint-Martin et compte en parler lors du prochain conseil de surveillance.

Annoncée il y a un an pour la fin 2022, puis reportée à plusieurs reprises, la réunion au Comité national des investissements en santé (Cnis) sur le nouvel hôpital de La Rochelle devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. Pas de quoi décourager les opposants au projet. Le Colcit-LR (collectif de citoyens se revendiquant apolitique) organise d'ailleurs ce vendredi 22 septembre une réunion publique, salle Émile-Combes à La Rochelle.

Pas question de contester les options techniques ; le collectif reconnaît qu'il n'est « pas compétent » sur ce point. Par contre, sur la localisation, il trouve des choses à redire. S'appuyant sur des plans d'urbanisme, des rapports de commissions d'enquête et d'autres documents, il affûte ses arguments.

Une surface « inondable, submersible et insuffisante »

« D'abord, cette zone choisie est un endroit inondable en raison d'une nappe phréatique et submersible. Il ne faut pas se contenter d'étudier les scénarios à Xynthia +0,60 mais à +1,10 mètre. Là, ça ne passe pas », défend pour commencer Jean Hesbert, membre du collectif et vice-président du comité de quartier de la gare, proche. Le Colcit-LR dénonce également une surface allouée insuffisante. « C'est la raison pour laquelle ils avaient prévu d'installer les "magasins généraux" au Treuil-Moulinier, où des personnes handicapées de l'Esat font de la culture bio », reprend-il. La municipalité a finalement fait « marche arrière » et proposé un terrain à Périgny. « Ce n'est pas satisfaisant non plus : déconnecter la pharmacie de l'hôpital, ça pose un problème sérieux. »

Parmi les autres griefs : la construction d'un parking en silo (à la place de l'actuel parking Jean-Moulin) « à proximité de la gare classée monument historique », l'enclavement du site et la volonté de modifier la ZPAUD (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). « Pour construire, ils veulent changer le statut de zones naturelles en prétextant une erreur technique. C'est la démonstration flagrante que le terrain choisi ne convient pas », ajoute Jean Hesbert.

Pression citoyenne

Pensant tout recours juridique inutile, Jean Hesbert ne croit plus qu'en la pression citoyenne pour faire reculer le projet. « Mais les gens ne le connaissent pas, ou pas bien, à cause de la désinformation systématique de la municipalité. D'où l'idée de cette réunion publique », invoque-t-il. Le Rochelais, qui a par ailleurs des attaches à Saint-Martin-de-Ré, insiste sur le fait que cet hôpital ayant une vocation d'établissement territorial, les habitants de Périgny, Saint-Xandre mais aussi les Rétais ont leur mot à dire. ■

Samuel Bleynie

**QUEL HÔPITAL
à La Rochelle
POUR DEMAIN ?**

RÉUNION PUBLIQUE CITOYENNE

LE VENDREDI 22 SEPTEMBRE à 18h00
SALLE ÉMILE COMBES - 38 Rue de la Pépinière - La Rochelle

Le savez-vous ? Un projet de transfert de l'hôpital actuel sur l'ex-Parc des Expositions est à l'étude...

Alors, posez-vous les bonnes questions !

Pourquoi et comment un nouvel hôpital

Les thèmes suivants seront exposés et débattus:

- Information (sources, médias, etc.)
- Processus décisionnel
- Concertation (Comité de Développement de la CDA, etc.)
- ESAT (établissement ou Service d'Aide par le Travail), maraîchage bio,
- Pôle logistique: pharmacie, cuisine, etc.,
- Spécifications techniques et comparatif d'établissements,
- Contraintes: accès, exigüité, risques naturels dont SUBMERSION,
- Zone de Protection Naturelle (ZPPAUP),
- Environnement, LRTZC® (La Rochelle Territoire Zéro Carbone)
- Budget et financement, avenir des bâtiments actuels,
- Démarche participative, ...

Nous sommes tous concernés !

Mobilisons-nous pour un projet de territoire, conçu pour et avec la population, dans le cadre d'un large débat public !

Rendez-vous, Vendredi 22/09 !

Document rédigé le 20/09/2023 par le Colcit-LR

Communiqué de Colcit-LR

« La reconstruction de l'Hôpital de La Rochelle se présente comme le projet le plus important que la ville ait jamais connu. Son coût ne cesse d'augmenter. De 200 millions d'euros, il est à ce jour évalué à trois-quarts de milliards d'euros. On ne connaît pas le coût d'acquisition du terrain, ni celui des investissements de voirie nécessaires. Il doit se déployer dans quelques années. Il pose de nombreuses questions. Il est impératif la configuration prévue s'articule avec les menaces de submersion et d'inondation découlant du changement climatique, qu'elle permette l'extensibilité de l'ouvrage pour faire face à la croissance volontaire de la population, qu'elle regroupe en un seul lieu toutes les fonctionnalités hospitalières et notamment la pharmacie, qu'elle respecte l'environnement pour préserver les zones nature et celles consacrées au maraîchage et enfin qu'elle ne complexifie pas les flux de circulation. Dans ce devenir, les pouvoirs publics ont défini le nouvel hôpital du GHT de La Rochelle -Aunis comme un hôpital territorial.

Quatre orateurs se succéderont pour évoquer ces différents points devant une assistance que nous souhaitons nombreuse et attentive. »

Rappel utile sur le collectif citoyen Colcit-LR

Il s'agit d'un regroupement évolutif, totalement apolitique et impartial à la recherche d'informations fiables qui concernent les usagers de l'établissement actuel, lesquels proviennent de l'ensemble du territoire aunisien dont l'île de Ré, donc bien au-delà de la seule ville de La Rochelle.

- 15/09/2023 [Hôpital – Dossier de presse Colcit-LR](#)